POUR LES FÊTES
NOUS METTONS EN VENTE DES APPAREILS A DES PRIX FORMIDABLES
MONDIAL 5 LAMPES — Toutes ondes. Cuiet cetal. Derniers perfectionnements : 650 fr.
MONDIAL — Toutes ondes. Œil magique 6 LAMPES : 995 fr.
Marcel BASSETTE — 70 bis, rue du Collège, ROUBAIX | E. WANNEYN — 251, Rue Carnot, WATTRELOS
Agence G. MARCONI, à partir de 1 350 francs
FACILITÉS DE PAIEMENT

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 30 DÉCEMBRE.

Le Tribunal correctionnel de Lille, tenant audience des vacations, a eu à connaître hier d'une affaire de coups, conséquence de la grève du 30 novembre dernier.

Voici les faits, tels qu'ils résultent des procès-verbaux annexés à la plainte :

Le 7 décembre dernier, la dame Marie-Louise Boer, exerçant la profession d'étirageuse aux usines Le Blanc, rue de Trévise à Lille, se rendait au commissariat de police du 7e arrondissement et portait plainte du chef de coups contre Rosalie Roelandts, femme Sury, 36 ans, étirageuse, domiciliée à Lille, 20, rue du Grand-Balcon, cour Pecqueux.

Elle exposait au magistrat que le 30 novembre, n'ayant pas fait la grève, elle avait été injuriée le 5 décembre vers *13 heures* par une ouvrière de *la même* usine, en l'espèce la femme Sury, parce qu'elle travaillait ; que le 7 décembre, à 5 heures du matin, alors qu'elle se rendait au travail, elle avait aperçu à une centaine de mètres de l'usine cette ouvrière qui lui porta un coup de poing à la figure.

La femme Sury interrogée nia les outrages et les coups.

La plaignante ayant fait la preuve par témoin des faits, Rosalie Roelandts, femme Sury fut poursuivie sur citation directe du chef de coups.

A l'audience, elle déclare avoir été provoquée.

Le Tribunal a condamné la prévenue à 15 jours d'emprisonnement avec sursis.

Coquetterie. — Le 19 février 1938, Elodie Devrièze, femme Gratini, 45 ans, sans domicile fixe, se présenta chez une mercière de *Fâches-Thumesnil* et y choisit dans le magasin une écharpe de soie et une paire de bas, également en soie. Elle emporta la marchandise et promit de régler le lendemain, en faisant valoir qu'elle était infirmière major, plusieurs fois blessée de guerre, décorée de la Légion d'honneur et de la médaille militaire. Bref, elle en mit « plein la vue » mais la commerçante ne revit jamais sa cliente et elle alla conter sa mésaventure à la police locale.

Elodie Devrièze, qui a reconnu les faits et qui a déjà encouru maintes condamnations, s'est vu infliger *4 mois d'emprisonnement, peine qui se confondra avec une autre prononcée antérieurement par le Tribunal.*

114.000 fr. pour couvrir les frais de la part de la ville dans la construction d'une nouvelle école communale, porte de Lille ; un second emprunt pour couvrir les frais de travaux de voirie, rue de la Constitution, enfin un troisième de 100.000 fr. pour couvrir les frais d'acquisition du mobilier nécessaire à la nouvelle école qui sera érigée Porte de Lille et aux trois nouvelles classes qui seront construites à l'école communale de la cité jardin «Notre Village».

Plusieurs modifications de crédit au budget communal pour 1398 sont votées.

Avis favorable est émis sur une demande de la commission locale d'assistance publique de modifier son budget 1938 par des transferts de 75.000 fr. de crédits.

Une avance improductive d'intérêts pour couvrir les frais de construction du nouveau château d'eau, route de Mouscron, accordée par le Ministère des travaux publics, est acceptée. M. le bourgmestre propose d'envoyer à M. le Ministre Balthazar, une adresse de remerciements pour son geste généreux envers la ville.

L'adjudication des travaux d'installation du mobilier scolaire (Porte de Lille et à la cité jardin «Notre Village» est approuvée.

La ville recevra de l'Etat en tant que secours aux villes et communes pauvres, un subside particulier.

Le plan d'aménagement de la cité «Campagne libre» qui sera entièrement transformée (Il y sera construit 241 maisons ouvrières et l'école) est adopté.

Le budget 1939 et le compte 1938 de l'Ecole communale de musique sont approuvés.

Le mandat de M. Jules Pratz, capitaine commandant du corps des pompiers, atteint par la limite d'âge est renouvelé pour un nouveau terme d'un an

TOURNAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Détournement de meubles. — Cammans Albert, ébéniste à Tournai, est prévenu d'avoir frauduleusement détourné, au préjudice de Ferdinand Huin, antiquaire, une armoire en acajou et une table de nuit. Ils s'entend condamner à un mois de prison et 182 francs d'amende.

Grivèlerie. — Lestrade Henri, garçon d'hôtel, domicilié à Ere, s'est fait restaurer et donner le logement par Hergilot Louis, hôtelier à Péruwelz, et n'a pu payer que 20 fr. sur le montant dû, soit 206 fr. Il fait défaut. Le tribunal le condamne à 8 jours de prison.

Importation frauduleuse de liqueur. — Pichon Désiré, houilleur à Basècles, a été surpris par les douaniers transportant à vélo 15 bouteilles de liqueur de provenance étrangère. Il est détenu. Il est condamné à 4 mois de prison, au décuple des droits fraudés, à une amende de 1.000 fr. et à la confiscation du vélo et des bouteilles de liqueurs.

Outrages à un magistrat. — Lerouge Jules, ouvrier carrier à Wannebecq, est prévenu d'avoir, en présence d'une cinquantaine de personnes, proféré des injures à l'adresse du bourgmestre de la localité, M. Andrieu Léon, en tant que personne revêtant un caractère public. Le tribunal condamne Lerouge à 15 jours de prison et 182 fr. d'amende.

Réception de l'An. — Il n'y aura pas de réception officielle à l'Hôtel de Ville le jour de l'An.

COURTRAI

Distinction. — Par arrêté royal, la palme d'or dans l'ordre de la Couronne a été attribuée par Sa Majesté le Roi à M. Van Loo A., surveillant en chef à la prison de Courtrai, qui est mis à la retraite, ayant atteint la limite d'âge.

La Noël dans la police. — En la salle des fêtes de l'hôtel de ville, s'est déroulée la neuvième fête de l'arbre de Noël, organisée par la « Fraternité Policière ». On notait la présence de M. Depoortère, commissaire, président d'honneur de l'Association, les commissaires adjoints, M. le bourgmestre, les parents et enfants des policiers, etc... Une partie récréative se déroula avec succès. A l'entr'acte, il fut procédé à la remise de la médaille de deuxième classe à M. Firmin Angillis, président de l'Association, qui est membre, depuis 10 ans, du comité exécutif de la police de la Flandre occidentale. Des jouets et friandises furent ensuite distribués aux enfants et une grande tombola termina la fête.

Etat civil. — Naissances : Romain Clemens, quai du Reeps, 7a, dom. à Avelghem ; Roland Coryn, boul. Bauduin IX, n. 1 ; Manuel Masure, rue de Moorseele, 69 ; Coletta Leblon, rue de Menin, 64 ; Guillaume Vanderviele, rue de Tournai, 30 ; Paul Strobbe, av. Jean Breydel, 138 ; Christiane Devos, rue du Jardin, 29; José Decancq, ch. d'Heule, 13 ; Joël Beyle hameau Heeghe, 116 ; Marie Ghye, av. Théodore Sevens, 44 ; Noël Baeckelandt, rue du Feuillage, 43, dom. à Heule ; Noëlia Verslype, quai du Rep, 7a, dom. à Ciercken ; Noël Dupon, av. Van Dyck, 39; Noëlia Van Gœbergen, rue des Charrons, 61; Antoine Van Assche, rue de Buda, 32; François Marano, rue de Buda, 32, dom. à Waereghem ; Adrien Vandekerkhove, rue de Grœning, 36, dom. à Hulste ; Marc Steenhoudt, vieille rue des Remparts, 4 ; Pogy Patton, boul. Vandenheerbœm, 63 ; Régine Rœlstraete, rue de Grœninghe, 36, dom. à Waereghem.

Publications ; Arthur Henneboit, cantonnier à Courtrai et Laura Ambos, s.p., à Damme. — Robert Dewerchin, représ. de commerce, rue du Jardin 17 et Jenny Dewerchin, s.p., rue St-Genois, 76 ; Norbert Vannieurœukeysene, rue de la Plume, 106, et Noëlia Dujardin, s.p., place du Peuple, 25. — Georges Vandamme, représentant de commerce à Moorseele et Elga Vercouter, couturière, avenue du Lion de Flandre, 35.

Décès : Pharaïde Hubrecht, 54 ans, ép. de Polydore Devrieze, rue Henri Conscience, 5 ; Gustave De Smoek, 85 ans, veuf Valérie Manne, ch. de Tournai, 190 ; Jules Degloria, 86 ans, veuf Marie Deschee-maecker, rue de Menin, 76 ; Emile Deconinck, 51 ans, dom. à Waereghem ; Jules Morelle, 76 ans, rue Longue des Pierres, 20 ; Maria Viertraete, 62 ans, ép. Camille Verschoore, dom. à Bisseghem ; Henri Dejonghe, 11 ans, dom. à Gottem ; Rosalie Desmet, 68 ans, veuve de Charles Kindt, ch. d'Aelbeke, 91 ; Nicole Ioiens, 5 mois, Grand' Place, 14 ; Prudence Demuynck, 84 ans, veuve Edouard Hellin, rue Voorstraat, 48 ; Victor Vandenbussche, 52 ans, rue de Bruges, 66 ; Robert Destoop, 55 ans, boul. Pierre Teck, 23 ; Alphonse Herman, 76 ans, rue d'Iseghem, 86 ; Auguste Venneste, 85 ans, veuf Justina Deweele, ch. d'Aelbeke, 9 ; Pierre Vereecke, 77 ans, rue Flamande, 24.

WAEREGHEM - LEZ - COURTRAI

NOCES D'OR

Jeudi prochain 5 janvier, M. Joseph Verhels, bourgmestre de la commune, et sa femme née Emma Delputte, fêteront leurs noces d'or.

M. Joseph Verhelst est né le 11 novembre 1867 et son épouse naquit à Sweveghem le 25 décembre 1862. Ils contractèrent mariage à Sweveghem le 7 janvier 1889. A cette époque les jeunes mariés allèrent se fixer à Anseghem pour y exploiter un grand terrain.

De leur mariage naquirent 8 enfants dont 6 sont encore en vie et sont mariés. Après quelque séjour à Anseghem ils vinrent habiter la grande ferme « A Goedter Pyche » située hameau Gaverken à Waereghem. Les jubilaires ont déjà compté 47 petits enfants dont 44 sont encore en vie.

M. Joseph Verhelst, grand cultivateur, est aussi un grand homme d'affaires et un intelligent conseiller. A des centaines de personnes, aussi à des riches qu'à des pauvres, il a rendu de grands services et prodigué de bons conseils. Ce magistrat et sa famille sont très respectés dans la commune.

M. Verhelst a été de longues années conseiller communal, puis échevin.

Une cérémonie religieuse sera chantée en l'église paroissiale, suivie d'une réception officielle en la Maison communale.

Etat civil. — **Naissances** : Balcaen Danie, hameau Ertbrugge 92 ; Vervaecke Cécile, rue Poteghem B. 2 ; Malisse Arthur, hameau Ten Heede 66 ; Derore Anny, rue Gaverken 62 ; Deman Hans, rue Poteghem 26 ; Boomputte Béatrice, rue Gaverke 67 ; Bruyneel Germain, rue Gaverke 64 ; Van Hulle Roger, rue Storme 27

Publications : Pierens Julien, éleveur de dindons à Oisene, et Nuyttens Simone, couturière à Waereghem ; Simoens Maurice, tisserand à Anseghem, et Secember Hilda, ouvrière de fabrique à Waereghem ; Berlaen Séraphin, ouvrier de fabrique, et Deweele Anna, ouvrière de fabrique à Vive-St-Eloi ; De Cabooter Achille, tisserand, et Himpe Germaine, bobineuse à Vichte.

HERNIE !
La MAISON d'ORTHOPÉDIE
L. LEUWERS
59-61, r. de Tournai, TOURCOING
(Tél. 8-63)
peut affirmer que
LA HERNIE N'EST PLUS UNE INFIRMITÉ
pour ceux qui connaissent
le NEO et le SUPER-NEO
du Dr BARRERE
sans ressort et sans pelote
seul bandage au monde contenant sans ressort et sans pelote les hernies irréductibles même les plus volumineuses
RENSEIGNEMENTS ET ESSAIS TOUJOURS GRATUITS
BROCHURE SUR DEMANDE
Un NÉO-BARRERE s'essaye...
et quelle révélation pour vous !
VOUS NE SEREZ PLUS GÊNÉ PAR VOTRE HERNIE

PAS - DE - CALAIS

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE SAILLY-LABOURSE

Par ordonnance de M. Diousidon, juge d'instruction à Béthune, sont renvoyés devant la Chambre des mises en accusation Hermeline Petitprez, 33 ans, femme Leroy et Jean Caridroit, 28 ans, maréchal-ferrant à Sailly-Labourse, inculpés de tentative et de complicité de tentative de meurtre

On se rappelle que dans la nuit du 3 au 4 septembre dernier, sur l'instigation de son ami Caridroit, Hermeline Petitprez, tenta, au cours des circonstances que *nous avons relatées* de *couper* la gorge de son mari sourd et muet, alors qu'il était endormi.

Le surlendemain Hermeline Petitprez se jeta dans le canal avec deux de ses enfants laissant sa dernière née sur la berge.

Deux mariniers, MM Georges Fontaine, pilotant le bateau « Jas » et Marcel Belpaëme du Cateau (Lille) qui se trouvaient à proximité réussirent à repêcher la femme Leroy et les deux enfants sains et saufs.

La première affaire et la seconde furent jointes sur la requête du Parquet.

Il est à noter qu'Hermeline Petitprez, qui est très « suggestionnable » a agi sur l'instigation de son ami Caridroit qui avait une très grande influence sur elle. M. Defraye, greffier du juge d'instruction s'est rendu à la prison notifier l'ordonnance aux inculpés qui comparaîtront devant la prochaine session de la Cour d'Assises.

EN BELGIQUE

MENIN

Au conseil communal

Le Conseil Communal s'est réuni sous la présidence de M. Auguste Debunne, Bourgmestre, membre de la Chambre des représentants. Les partis de l'opposition (catholiques et libéral) étaient absents.

Le Conseil fixe le prix de l'électricité (éclairage et force motrice) pour le 4e trimestre 1938.

La cession de l'école moyenne, à l'Etat par la ville est décidée.

Les emprunts suivants seront contractés avec le crédit communal :

DERNIÈRE HEURE

LA NOTE AMÉRICAINE A TOKIO

« Elle n'est pas une invitation indirecte à une conférence internationale »

déclare-t-on à Washington

Washington, 31. — Les milieux diplomatiques américains précisent qu'on ne doit pas considérer la note américaine à Tokio, insistant sur la possibilité de négocier un nouveau statut international en Chine, grâce à des discussions internationales sur la base de propositions éventuelles japonaises, comme une invitation indirecte à une conférence internationale.

« La note fut rédigée, dit-on, en ces termes, surtout dans le but de rappeler au Japon qu'en 1921, dans une situation difficile, il accepta de négocier. Le pacte des neuf puissances sortit finalement de cette conférence internationale. Le Japon pourrait trouver certains avantages à recourir à une telle procédure ».

Toutes les informations reçues à Washington indiquent cependant que le Japon ne désire pas une telle conférence. Dans ces conditions, les milieux diplomatiques américains considèrent que la note représente plus une explication à Postériori qu'une initiative américaine nouvelle en faveur d'une conférence internationale sur les affaires d'Extrême-Orient.

Dix-sept mineurs bloqués par un incendie dans une usine aux Etats-Unis

Clinton (Indiana), 31. — Un incendie s'est déclaré dans la mine de charbon de Crown Hille.

On craint que dix-sept mineurs ne se trouvent bloqués à l'intérieur.

Une séance mouvementée à la Chambre syrienne

Elle a été provoquée par la discussion des relations avec la France

Damas, 31. — Une séance mouvementée s'est ouverte, ce soir, à la Chambre syrienne, réunie pour discuter des interpellations sur les relations franco-syriennes.

Dix-sept orateurs s'étaient fait inscrire dans les débats. Les interventions prirent dès le début un ton d'extrême violence au point que le président dut prononcer des rappels à l'ordre et interrompre un moment la séance.

Le député Hama Toufic Chichakli, premier orateur, s'en prit aux colonisateurs étrangers, affirmant que les projets de négociations rencontreraient du côté syrien une volonté arrêtée de se refuser à tous pourparlers.

« La Syrie, dit-il, restera indépendante envers et contre tous ».

Le député d'Alep, Nazem Koudsi, a demandé, de son côté, à la Chambre syrienne, de rejeter tout simplement les accords conclus, en ne retenant du traité que l'affirmation de l'unité de la Syrie et de son indépendance.

PARIS A JOYEUSEMENT FÊTÉ LA NAISSANCE DE L'AN NOUVEAU

Paris, 31. — L'année 1938 qui fut si fertile en émouvants événements finit. Succédant au froid rigoureux de ces derniers jours, la température plus clémente a favorisé la rencontre des amis désireux de franchir en joyeuse compagnie le seuil de l'an nouveau.

Sur les grands boulevard, les terrasses des cafés, dès la tombée de la nuit, se sont emplies de consommateurs, tandis que, malgré la pluie, une assez nombreuse foule circulait entre la double rangée illuminée des magasins et des petites baraques du jour de l'An.

Dans les principales artères de la ville, on ne voyait que gens heureux, les bras chargés de fleurs, de bouquets de gui ou de houx, ou porteurs de paquets sous l'enveloppe desquels ont devinait des cadeaux. Comme pour fêter la nuit de la nativité, il est de coutume de terminer l'année et d'en commencer une nouvelle également par un réveillon. Aussi de nombreux établissements dont les tables étaient par avance retenues avaient-ils organisé des soupers avec orchestre.

Dans les cafés, les restaurants, les bars, les dancings ainsi qu'autour des tables familiales, repas et danses ont été suspendus lorsqu'on sonné les 12 coups de minuit. Chacun alors a offert à ses convives ou à ses compagnons ses vœux pour l'année qui s'ouvrait : 1939.

M. HORE BELISHA A DÉJEUNÉ A PARIS, AVEC M. G. BONNET

Paris, 3. — M. Hore Belisha, ministre de la Guerre britannique, qui a déjeuné, aujourd'hui, à l'ambassade de Grande-Bretagne avec M. Georges Bonnet et rendu visite au général Gamelin, a consacré le reste de sa journée à ses amis britanniques de Paris.

Le ministre anglais de la Guerre quittera Paris demain à 13 h.

A L'OFFICIEL

Paris, 31. — Le « Journal Officiel » publiera, demain, une liste de promotions et de nominations dans la Légion d'honneur au titre des réserves de l'armée de l'air.

Le « Journal Officiel » publiera également une liste de médailles militaires au même titre.

LA SÉANCE DE NUIT AU SÉNAT

Paris 1er. — La séance du Sénat est reprise à minuit 25.

MM. Daladier Paul Reynaud, Marchandeau, Georges Bonnet, Campinchi, Queuille, Marc Rucart, De Chappedelaine et Champetier de Ribes sont au banc du Gouvernement.

M. ABEL GARDEY, indique quelles sont les décisions de la Commission des Finances.

Le rapporteur général dit que l'introduction de nombreuses dispositions nouvelles dans le projet de loi en discussion n'est pas pour faciliter la tâche de la Commission. Le Gouvernement à sa part de responsabilités dans cette situation qui n'est pas nouvelle et contre laquelle le Sénat n'a cessé de protester.

La Commission accepte cependant de rapporter les propositions d'initiative gouvernementale, qui ont un caractère d'urgence.

Pour les autres, il demande que les projets spéciaux soient déposés.

Après une intervention de M. Daladier, la Chambre suspend sa séance jusqu'à 4 heures du matin

Paris, 1er. — La séance de la Chambre est reprise à 0 h. 50 sous la présidence de M Edouard Herriot. Au banc du Gouvernement, M. Edouard Daladier.

Le Président du Conseil demande la parole.

« Le Sénat est en train de discuter les propositions nouvelles. Il va sans doute vous renvoyer les textes dans deux heures environ. Nous pourrions nous réunir vers 3 ou 4 h. du matin Je voudrais que le budget soit voté dans la nuit afin que je puisse faire face aux obligations que j'ai contractées et me rendre en Corse et en Tunisie ».

Le Président HERRIOT. — Je propose à la Chambre de se réunir de nouveau à 4 h. La séance est suspendue à 0 h. 55 jusqu'à 4 heures.

LA NAVETTE DU BUDGET

LA SÉANCE DE LA COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES

Paris, 31. Les délibérations de la Commission des Finances se sont prolongées jusqu'à 23 h. 15 environ, mais la séance publique n'a pu reprendre qu'après la rédaction du rapport de M. Abel Gardey.

L'audition du ministre a été de brève durée, M. Paul Reynaud s'est contenté d'exposer le point de vue du Gouvernement en ce qui concerne les articles introduits par la Chambre lors de la seconde lecture du projet de budget.

Un texte nouveau serait présenté par la commission concernant le bordereau de coupons, pour ce qui est des autres articles litigieux la commission maintiendrait l'essentiel de ses positions.

LE DOCTEUR GŒBBELS A PRONONCÉ UNE ALLOCUTION DE NOUVEL AN

IL A SOULIGNÉ LES SUCCÈS REMPORTÉS PAR L'ALLEMAGNE EN 1938

Berlin, 31. — Le Dr Joseph Goebbels, ministre de la propagande du Reich, qui avait été empêché, pour des raisons de santé, de faire le discours traditionnel de Noël, a prononcé, ce soir, l'allocution de Nouvel An, radiodiffusée par tous les postes allemands.

Cette manifestation était entre autres destinée à démentir les bruits qui couraient à l'étranger et en Allemagne, sur une disgrâce de M. Goebbels à la suite de certaines complications d'ordre domestique.

Le Dr Goebbels a souligné les succès de l'Allemagne, en 1938, en reprenant sa thèse coutumière que la fortune ne sourit qu'aux audacieux. Il fait le procès de certains milieux intellectuels et petits bourgeois qui n'ont pas partagé la foi et l'enthousiasme du peuple allemand et chiffre exactement à 0.8 % la proportion de ces éléments dans la nation.

Il s'en prend également aux critiques étrangères des démocraties qui voudraient citer l'Allemagne devant un tribunal mondial.

Il retrouve ensuite des accents pleins d'onction pour parler de l'année féconde qui se termine, et pour associer tous les Allemands du monde à ses vœux de santé et de succès pour le fuhrer Adolf Hitler.

Il appelle sur lui et sur l'Allemagne la bénédiction du très haut en souhaitant que l'année 1939 apporte encore à l'Allemagne victoire et succès.

UN HYDRAVION A DU AMÉRIR AUX ENVIRONS DES ROCHES LES CASQUETS

IL A PU ÊTRE PRIS EN REMORQUE ET RAMENÉ VERS CHERBOURG

Cherbourg, 31. — L'hydravion « Calypso », de la ligne du Cap, appartenant aux « Impérial Airways », ayant à son bord le capitaine Brown, pilote, et le colonel Bryan comme passager, a améri ce soir, à 14 milles au nord des Roches les Casquets.

Le pilote a lancé un appel de secours le vapeur « Cambrésien » s'est porté dans la direction indiquée ; de son côté, le port de Cherbourg a mis en route le remorqueur N° 4. On a pensé tout d'abord que l'appareil pourrait décoller, mais la panne n'a pu être réparée. Un petit vapeur qui était arrivé sur les lieux a mis à la mer un canot et a accosté le long de l'hydravion et va tenter de le remorquer vers Cherbourg.

On calcule que le convoi n'arrivera pas avant demain matin à 4 heures au plus tôt. L'état de la mer est très calme et on n'a aucune inquiétude sur le sort de l'équipage de l'hydravion.

UN AVIATEUR ANGLAIS CONDAMNÉ A MOSCOU

Moscou, 31. — Le tribunal civil de Moscou a condamné aujourd'hui à 1 500 roubles d'amende ou à un mois de prison en cas de non-paiement de l'amende, à la confiscation de son avion et à cinq ans d'interdiction de séjour en U. R. S. S., l'ingénieur anglais Ryan Grover, aviateur occasionnel, qui avait atterri à l'improviste en U. R. S. S. sans autorisation, le 13 novembre sur un petit avion de tourisme.

Les réalisations de 1938 en Allemagne et les problèmes en suspens

vus par la Presse Allemande

Berlin, 31. — La presse allemande publie des aperçus enthousiastes sur les réalisations de l'année 1938, en mettant l'accent sur les deux grands succès de la politique extérieure du Reich en Autriche et dans le pays des Sudètes.

« La lutte continue contre le judaïsme et le bolchevisme dans le monde », s'écrient en substance les journaux. Tout en proclamant que la paix dépend de l'observation stricte du principe de non-immixtion dans les affaires intérieures respectives, le gauleiter Joseph Wagner, dans l'organe « Rote Erde », estime que le Reich ne peut fermer les yeux « sur ces forces qui, dans leur haine aveugle contre le Reich, s'efforcent d'empêcher une solution pacifique. »

En général, les journaux allemands se montrent satisfaits des progrès de l'action antisémite poursuivie par le Reich et l'Italie dans le monde.

Le nouvel équilibre européen

La « Berliner Boersen Zeitung » étudie le nouvel équilibre européen des accords de Munich.

« Dans l'ensemble, on assiste à la victoire de principe qu'un espace vital spécial doit être reconnu à toute grande puissance. L'Allemagne, avec ses quatre-vingts millions d'hommes, le plus grand noyau racial des peuples blancs, en possession des positions clefs de l'Europe continentale, en est à l'aurore d'un grand avenir.

« La France, poursuit en substance le journal, se concentre sur la Méditerranée occidentale et l'Afrique du Nord ; l'Angleterre se résigne à une politique impériale ; la Russie est éliminée ; l'Amérique se laisse guider plus par des ressentiments que par des raisons politiques. »

Les problèmes en suspens

Deux grands problèmes, ajoute ce journal, restent en suspens pour 1939 : la Méditerranée et l'Extrême-Orient.

« Avec le glissement du centre de gravité français vers la Méditerranée Occidentale, trois puissances se rencontrent en Méditerranée qui sont décidées à donner une substance vivante à l'idée impériale. »

L'organe nazi prévoit encore des tempêtes pour 1939, en raison de l'attachement des pays possédant à leurs privilèges.

Les problèmes méditerranéen et colonial

La « Frankfurter Zeitung », comme la plupart des journaux allemands, célèbre l'enterrement, en 1938, du principe de la sécurité collective et l'amélioration de la position stratégique du Reich. A la fin de son article, le journal s'élève contre ceux qui rêvent encore d'une alliance italo-franco-anglaise.

« Cependant que nous renforcerons notre situation en Europe Centrale en 1939, écrit la « Frankfurter Zeitung », une nouvelle question fatidique est posée à l'Europe dans la Méditerranée : Quel sera le résultat de l'année nouvelle : une nouvelle crise, un nouveau différend ou bien le rapprochement des deux systèmes d'axes ? Notre désir reste inchangé. »

Ces aperçus de la presse allemande caractérisent les ambitions italiennes en Méditerranée comme « justes et naturelles », mais évitent de s'étendre sur la façon dont elles pourront être satisfaites.

Il convient de noter, en outre, la retenue remarquable des journaux allemands sur la question coloniale. De toute évidence, l'Allemagne concentre de plus en plus ses efforts sur le Sud-Est européen, laissant à l'Italie l'initiative de l'action dans les questions méditerranéennes et coloniales.

Une amnistie réciproque hungaro-tchécoslovaque a été signée hier

Elle concerne les décrets civils et militaires

Prague, 31. — Une amnistie réciproque hugaro-thécoslovaque a été signée aujourd'hui par M. Emile Hacha, président de la République tchécoslovaque.

Cette amnistie, conclue sur la base des négociations menées entre la Thécoslovaquie et la Hongrie, concerne les délits civils et militaires commis par les Hongrois de Tchécoslovaquie et par les Tchécoslovaques habitant les régions occupées actuellement par la Hongrie.

UN COUPLE D'ESCROCS ARRÊTÉS A PARIS

Paris, 31. — Des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté deux escrocs, Frédéric Roehrig, né en 1901 à Strasbourg, et son amie Raymonde Hartel, demeurant 10, rue de la Prévoyance à Paris. Ils avaient loué au N° 120 de la rue du Faubourg St-Martin, un bureau où ils se faisaient adresser le courrier que leur procuraient des petites annonces insérées dans des journaux spéciaux.

Les escroqueries qu'ils ont commises par ce moyen consistaient à revendre de nombreux timbres-postes qui leur étaient adressés pour les réponses.

Roehrig qui était porteur d'une somme de 28.000 fr. dont il n'a pu indiquer la provenance, a déjà été cinq fois condamné pour escroquerie. Il était en outre recherché pour une condamnation à deux ans de prison prononcée en juin dernier par le Tribunal correctionnel de Strasbourg, pour menaces de mort.

LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA CHAMBRE

Paris, 3 — Le groupe de la Gauche Démocratique et radicale indépendante a résolu de réclamer pour le renouvellement du bureau de la Chambre, l'application stricte de l'article 8 du règlement de l'Assemblée et de maintenir la candidature de son vice-président sortant, M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe.

Rappelons que l'article 8 prévoit à son 2e paragraphe que les bureaux des groupes après s'être concertés, déposeront la liste des candidats établis par eux en s'efforçant de donner à chacun une représentation à leur importance numérique, le siège de président demeurant en dehors.

EN FRANCE

Paris, 31. — M. Campinchi, ministre de la Marine, qui devait quitter Paris ce soir, a retardé son départ et quittera la capitale demain, avec M. Daladier, président du Conseil.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISEE — Tél. 340.55 —
3 heures, 6 h. 30, 8 heures — PROGRAMME COMPLET
UN GRAND FILM FRANÇAIS
Entrée des Artistes
avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odette Joyeux et Jeanne Darcey
LE PROSCRIT
av. W. Baxter, le petit R. Bartholomew
DESSINS ANIMÉS
DEMAIN LUNDI
Matinée à 3 h. - En Soirée : Relâche
1202

CINEMA NOËL
76, Rue Jouffroy, ROUBAIX. Tél. 343.59
Matinée 3 heures — Soirée 8 heures
ENTRÉE DES ARTISTES
LE PROSCRIT
UN DESSIN
Demain : Mat. 3 h., Soir. 8 h.
1203

SAINTE-CÉCILE — TEL. 344.00
Deux Mat. 3 h. et 6 h. 30 - Soir 8 h. 15
Commencez gaiement l'année !
Un grand FILM GAI avec Max Régnier, Josette Day
MONSIEUR BÉGONIA
Une RÉALISATION sensationnelle avec Dorothy Lamour, Jon Hall
L'OURAGAN (Hurricane)
Demain: Deux dernières représent.
1205

MAISON DES TRAMWAYS A 3 h. 30 et 8 h.
Demain : Matinée 3 heures. Soirée 8 heures
Meg LEMONNIER dans
— TROIS - SIX - NEUF —
Tania FEDOR, Jean WORMS dans
LE MASQUE QUI TOMBE
1201

A WATTRELOS

FAMILIA
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
TROIS - SIX - NEUF
avec René Lefèvre, Meg Lemonnier.
Gréta Garbo dans
ANNA KARÉNINE
1211

MÉTRO-CINÉ 240, r. Carnot WATTRELOS
Gréta Garbo, Frédéric March dans
Anna Karénine
René Lefèvre, Meg Lemonnier dans
TROIS - SIX - NEUF
1212

A TOURCOING

AU FRESNOY
DANCING - SKATING
Permanent avec deux Orchestres
CINEMA : Mat. 15 h. — Soir. 18 h. 30
Pierre Richard WILM dans
Tarakanova
Jules Berry, Blanche Montel dans
MON PÈRE ET MON PAPA
Ciné du Capreau - Wasquehal
Deux Séances : 2 h. 15 - 5 h. 45
LE SCHPOUNTZ
RELIEF 1938
LA VÉNUS DE LA ROUTE.

Rue des Champs, 2 h. 30 et 6 h. 30
VICTOR FRANCEN et VERA KORENE dans
TAMARA LA COMPLAISANTE.
Cl. Gable, J. Crawford de Loufoque et Cie
AU DANCING - Raymond et son Ensemble
Demain Lundi : 3 h. et 8 h. - Prix réduits
1223

RIALTO 2 h. 30, 5 h. - 7 h. 15 PERMANENT
Victor Francen et Vera Korène dans
TAMARA LA COMPLAISANTE
Demain Lundi : à 3 heures et à 8 heures 15
MÊME PROGRAMME
1225

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.82
Dimanche : 15 h. 15 et 20 h. 15
Lundi 15 h. 15 (tarif réduit) et 20 h. 15
SEMAINE DE MICKEY
LAUREL et HARDY AU FAR-WEST
1226

THEATRE MUNICIPAL
Aujourd'hui, Matinée à 14 h. 30 et Soirée à 20 h. : COUPS DE ROULIS, le grand succès de l'Opérette moderne, musique de Messager. La représentation prévue pour lundi n'aura pas lieu.

CENTRAL - CINÉ 31, rue Nationale Tourcoing. Tél. 74
DIMANCHE 3 h. 30 et 8 h.
LUNDI 3 h. et 8 h.
Dorothy Lamour dans HULA FILLE DE LA BROUSSE
Une de la Cavalerie avec DUVALLES
Un film en couleurs *Ecole Buissonnière*
1230

OLYMPIA 2 h. 30 - 6 h. 30 - 8 h | **Pont des Piats** 2 h. 30 - 8 h. 30
TARAKANOVA
avec Pierre Richard Wilm
MON PÈRE ET MON PAPA
J. Berry et le Comique belge Libeau.
Trappeurs Arctiques — Dessins en Couleurs
Actualités (Dernières Nouvelles).
— LUNDI : Séances habituelles —
1222

CRÉTINIER-PALACE MATINÉE 3 HEURES SOIRÉE 8 HEURES
L'ÉTUDIANT PAUVRE.
LE PURITAIN
1217

A LYS-LEZ-LANNOY

CARIOCA - 2 h. 30 - 6 h. 30
LE PURITAIN Viviane Romance, J. L. Barrault
ÉDUCATION DE PRINCE
Dancing de 3 à 11 Heures
DANSES SURPRISES
DEMAIN : Séances à 3 h. et 8 h. 15
1213

A LILLE

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Capitole. — 14 h., 17 h., 20 h. 45 : « La femme du boulanger ».
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Un de la Canebière ».
Camée. — 14 h., 17 h., 20 h. 45 : « Les aventures de Robin des Bois ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 « Mannequin ».
Omnia. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « L'Etrange M. Victor » et « La 8e femme de Barbe-Bleue ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Sous les yeux d'Occident » et « La Bohémienne ».
Union. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Légion d'honneur » et « La Revanche de Tarzan ».
Marivaux. — 17 h., 20 h. 30 : « La Tour de Nesle » et « Tempête au Cirque ».
Fives - Palace. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Prince de mon Cœur » et « Seize ans ».
Variétés Fivoises. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 30: « Café de Paris » et « Zone interdite ».
Casino. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Mon député et sa femme ».
Mondial. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « Légion d'honneur » et « La Revanche de Tarzan ».
Palace-Lille. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 : « L'Espionne de Castille » et « La Vie, l'Art et l'Amour ».
Meurment. — 15 h. 15 ; permanent à 19 h. : « Deux grands gosses » et « Paix sur le Rhin ».
Châtelet. — 15 h. 30 et 20 h. 15 : « Les gens du voyage » et « L'Escadrille du Diable ».
Fiviane-Dancing. — A 15 h. 30.

DANS LA RÉGION

DRAME RAPIDE DANS UNE MAISON SPÉCIALE A AMIENS

LE TENANCIER TIRE PLUSIEURS COUPS DE FEU SUR DEUX CLIENTS, LES BLESSANT GRIÈVEMENT

LA TENANCIÈRE A ÉTÉ ÉGALEMENT ATTEINTE

L'agresseur qui « s'était cru en état de légitime défense » et qui refusait de quitter son domicile a été conduit à la prison en taxi et écroué

Au cours de la nuit dernière, un drame rapide qui a fait plusieurs victimes, s'est déroulé dans une maison spéciale située 27, port d'aval à Amiens.

Vers une heure du matin, à la sortie d'un café situé en face de l'Hôtel de Ville, un nommé Galland René, 25 ans, chauffeur de camion, demeurant 15, rue Bélu, avait eu une altercation avec Charles Maisonneuve, 42 ans, tenancier d'une maison spéciale et des coups de poing avaient été échangés.

Déjà, il y eut quelques semaines, une discussion s'était élevée entre les deux hommes dans la maison spéciale de Maisonneuve, au sujet du paiement d'une bouteille de vin mousseux

Un coup de matraque

Vers 3 h. 30, Galland qui avait rencontré trois camarades dont Robert Vuillemin, 29 ans, employé de chemin de fer, demeurant 40, rue des Huguenots, se rendit avec eux au 27 port d'aval. Ils venaient d'y arriver et avaient commandé de la bière, lorsque Maisonneuve intervint.

S'avançant vers Galland, une matraque à la main, il lui intima l'ordre de sortir. Galland obtempéra mais, au moment où il passait dans le couloir, il reçut un coup de matraque sur la tête. Quelques minutes plus tard, il revenait dans l'établissement pour y reprendre son pardessus. Maisonneuve, armé cette fois de sa matraque et d'un pistolet automatique, s'avança, menaçant.

Des coups de feu

Apeuré, Galland lui écarta le revolver et lui porta un coup de poing au visage. Ses amis intervinrent également. A ce moment, plusieurs coups de feu retentirent et Vuillemin et Galland s'affaissèrent. Tous deux avaient été atteints à la poitrine et perdaient leur sang en abondance.

La police, prévenue, les fit transporter au nouvel hôpital où ils furent admis en traitement. Galland était atteint sous le cœur et la balle l'avait traversé de part en part. Quant à Vuillemin, outre une blessure à la cuisse gauche, il avait reçu une balle qui avait pénétré dans la poitrine, à la hauteur du sein droit et, après avoir longé le cœur, était allée se loger sous l'essaile gauche.

La tenancière de l'établissement, la femme Boulant, était blessée elle aussi mais peu sérieusement à une cuisse.

L'enquête

Cependant que Maisonneuve prétextant avoir frappé à coups de pied allait se coucher, M. Martel, commissaire de police de permanence, commença l'enquête et entendit plusieurs témoins ainsi que les deux principaux blessés, qui certifièrent avoir été attaqués par le patron de l'établissement et n'avaient voulu que se défendre.

A la fin de la matinée, le Parquet d'Amiens se rendit également Port d'aval. Le pistolet automatique et la matraque furent saisis ainsi que trois douilles de revolver trouvées sur les lieux.

Maisonneuve fut interrogé et affirma qu'il ne pouvait pas bouger en raison des nombreux coups qu'il avait reçus et certifia qu'il s'était cru en état de légitime défense. Mais il reconnut avoir visé spécialement ses deux principaux agresseurs.

Comme il refusait de quitter son lit, M le docteur Loygues, médecin legiste, fut chargé de l'examiner. A la suite de cet examen, Maisonneuve a été conduit en taxi à la prison d'Amiens et écroué.

L'état des deux blessés est grave.

LISEZ LE MERCREDI
Le Réveil Illustré
LE VRAI MAGAZINE DES FAMILLES
20 pages -- 50 centimes

COLOMBOPHILIE

A LINSELLES. — Société Le Gros Bleu : Déclaration obligatoire annuelle avant le 3 janvier accompagnée du carnet de colombier ; à faire au siège de la Société, Café du Grand Logis, place de la République.